ne en question, les fonds Canadiens sont demeurés fermes, malgré même que le marché fut frappé d'une sorte de panique qui a affecté considérablement les autres effets.

Sous la date du 14 octobre, le *News* dit :—" La bourse a subi de notables variations la semaine dernière. Des spéculations extravagantes sur les fonds étrangers, plus particulièrement sur les fonds Grecs et Mexicains, et autres qui étaient populaires, ont produit, pour quelques moments, une sorte de panique parmi les spéculateurs. Les fonds coloniaux ont été comparativement négligés ; mais les cotes des fonds du gouvernement de l'Amerique Anglaise, et des débentures et des actions des chemins de fer Américains se sont bien maintenues, quoique les transactions faites aient été modérées."

D'après des papiers plus récents, reçues samedi par la malle du Canada, nous voyons que, le 15 d'octobre, le prix des 6 pour 100 du Canada, intérêt payable en janvier et juillet, était de 103 à 105, des affaires ayant été faites à 103½ et 104½ ; et le prix des 5 par 100, intérêt payable en janvier et juillet, était de 92 à 94, les transactions ayant été faites à 92½.

Le 16, des transactions ont eu lieu à 104½ pour les 6 par 100, et 92½ pour les 5 par 100. Les mêmes jours, les 6 par 100 du gouvernement du Nouveau-Brunswick étaient cotés de 103 à 105, et le 6 par 100 du gouvernement de la Nouvelle Ecosse, de 104 à 106.

☞ Toute communication que l'on nous adressera par la poste, *et dont les frais de port ne seront pas payés*, sera refusée.

Le Courrier d'Ottawa.

J. E. Dorion, Redacteur.

Jeudi matin, 12 Novembre 1863

☞ *Mercredi, étant un jour de fête, notre atelier a été fermé, c'est pourquoi nous avons retardé la publication de notre feuille.*

Le "Courrier du Canada."

Nous regrettons d'apprendre et d'annoncer que M. Aubry abandonne la rédaction du *Courrier du Canada*, sa santé ne lui permettant pas de continuer ses travaux comme rédacteur-en-chef de ce journal.

Nous regretterons d'autant plus la retraite de cet éminent journaliste de la position honorable qu'il occupait, que nous considerions le *Courrier* comme l'un des visiteurs que nous respections le plus, parcequ'il respectait ses confrères, défendant ou attaquant telle doctrine sans s'occuper des hommes à la façon d'un grand nombre de nos gazettiers qui publient trois fois par semaine de ces invectives et de ces personnalités que les hommes de bon sens ne lisent pas.

Les écrivains qui comme M. Aubry ont reçu et accepté pour mission, celle d'instruire et de moraliser le peuple, sont si rares par le temps qui court, qu'ils ne peuvent abandonner le fauteuil éditorial inaperçus, pour le passer à d'autres, sans qu'au moins l'opinion publique s'incline devant celui qui la representait si bien au point de vue catholique, littéraire et politique. Comme le seul organe français du Canada Central, nous croyions de notre devoir d'unir notre voix à celle des membres de la Presse du Bas-Canada qui ont bien voulu payer à notre ex-confrère le tribut d'estime et de respect qu'ils lui devaient. Puisse sa santé se rétablir au plus vite dans l'intérêt du pays auquel il a rendu de si grands services et qui attend avec anxiété qu'il soit en état de pouvoir utiliser les talents dont la nature l'a si heureusement doué.

M. Renault, qui a été attaché depuis cinq ans à la rédaction de cette feuille, en qualité de rédacteur-adjoint, remplace M. Aubry.

Le *Courrier* continuera de défendre les bons principes et les saines doctrines.

Sa politique sera la même.

Voici en quels termes il fait ses adieux aux lecteurs du *Courrier* :

" Nous croyons devoir, pour diverses raisons et notamment pour raison de santé, nous retirer de la redaction du *Courrier du Canada*.

En conséquence, à partir de ce jour, nous resterons complétement étranger à la rédaction comme à la direction de cette feuille pour la prospérité de laquelle d'ailleurs nous ne cesserons de faire des vœux. Car nous avons confiance qu'aux mains de notre successeur, dont les sentiments catholiques et les talents nous sont bien connus, le *Courrier du Canada* conservera son caractère essentiellement catholique et qu'il sera toujours sur la brèche pour repousser les assauts dirigés contre l'église de Jésus-Christ.

Pour nous, s'il nous est permis de le dire, pendant les quatre années que nous avons eu l'honneur de rédiger ce journal, notre grande, nous allions dire notre unique préoccupation a été de combattre pour cette Eglise contre laquelle, aujourd'hui comme toujours, sont lancés tant de traits perfides.

. . . . . .

Notre seul régret, c'est de n'avoir pu faire plus ; mais nous avons en même temps la consolation de penser qu'un grand nombre de nos lecteurs, auxquels nos efforts n'ont point déplu, voudront bien avoir quelque souvenir de nous dans leurs prières.

Commerce de bois.

—Une correspondance daté d'Ottawa et adressée à la " Gazette de Montréal " nous apprend que 120,000,000 pieds de bois de construction ont été coupes sur la rivière Ottawa et ses tributaires par 14 maisons occupées à ce commerce durant cette année. C'est probablement la plus grande quantité qui ait jamais été faite. Outre cela, MM. Gilmour et Cie. en ont coupé 13,000,000 pieds sur la rivière Trent. Presque tout ce bois a été vendu à des prix fort raisonnables. S'il était possible de se pocurer un état correct il n'y a aucun doute qu'on trouverait que la coupe de bois cette année est de 150,000 000 pieds pour la seule Vallée d'Ottawa. Presque toutes les maisons qui sont actuellement dans ce commerce prennent des mesures pour augmenter leur commerce l'an prochain.

ECONOMIE PUBLIQUE

On lit dans le *Journal de Québec:*

"Le *Mercury* dit que le cabinet actuel a déjà réduit la depense publique de près d'un demi million de piastres. Si la chose est vraie, il peut nous donner des details, nous les lui demandons ; car il est important que le pays connaisse toute la vérité sur les merveilles produites par les hommes nouveaux. Nous sommes prêts à examiner avec lui cette importante question."

Le défi est clair et hardi. Nous souhaitons qu'il soit accepté. Si le *Mercury* établit son assertion, le *Journal* devra alouer lui-même que le pays doit être reconnaissant d'une économie si considérable en aussi peu de temps.

LE MINISTRE DES FINANCES.

Le *Herald* de ce matin annonce que l'hon. M. Holton a fait des arrangements avec la principale banque de cette ville—la Banque de Montréal sans doute—pour faire face aux obligations de la province. Notre confrère ajoute que les détenteurs des effets canadiens en Angleterre, que les difficultés américaines effrayaient inutilement, devront reprendre confiance lorsqu'il verront la principale institution financière, de ce pays, prêter ses fonds au gouvernement canadien. *La Presse*

ACADIENS AU CANADA.

Une colonie d'Acadiens s'est fondée à Matapédia dans la Gaspésie il y a trois ans. Depuis ce temps elle se fortifie par de nouveaux colons qui viennent grossir le nombre de leurs dévanciers. Ces Acadiens viennent de Rustico dans l'Isle du Prince Edouard. Ils sont veux se fixer en Canada pour améliorer leur condition en s'établissant sur des terres meilleures que celles qu'ils occupaient ci-devant et dont la propriété n'était pas la leur.

Les sympathies des canadiens pour cette jeune colonie se sont déjà manifestées en plusieurs occasions. Ce sont des frères qui nous arrivent et ils ont droit à la sollicitude de notre population.

M. le Grand Vicaire Mailloux, qui a visité ces pauvres défricheurs Acadiens, vient d'adresser une lettre au sécrétaire de la Société de Colonisation dans laquelle il fait un tableau de l'état de la colonie, de ses espérances, de ses besoins et termine par un chalereux appel à la bienveillance des canadiens pour les engager à secourir le nouvel établissement dans la vue d'engager une plus forte partie des habitants de Rustico à venir se fixer en Canada.

NOUVELLES LOCALES.

☞ Nos remerciments à M. Turgeon, libraire, pour l'envoi de " *Godey's Lady's Book*,"--livraison de Novembre, que nous voudrions voir entre les mains de toutes les Dames de notre ville.

Nous accusons aussi reception du journal illustré, intitulé—"*The Illustreud London News* du 14 octobre.

M. Turgeon a fait dernièrement beaucoup de sacrifices afin d'établir sur un pied respectable une librairie française et anglaise de première classe. Le public est respectueusement prié de visiter son établissement qui peut rivaliser avec ce qu'il y a de mieux dans le genre, à Montréal ou à Québec.

—Si l'on en croit les rumeurs répétées par plusieurs journaux, le prince de Galles visiterait de nouveau le Canada, pour assister à l'inauguration des édifices publics à Ottawa.

ACCIDENT.— Mercredi matin comme nous allions à Prescott par le train de 7 heures, un jeune et joli cheval effrayé sans doute à la vue de la locomotive comme le furent les aborigènes de l'Amérique en apercevant des bords de l'Hudson le pyrocaphe de Fulton, passa si près d'elle à toute vitesse, que l'ingénieur n'eût point le temps d'avertir au moyen du sifflet de la machine, l'animal qui était devenu *fou de peur*, qu'il la toucha en glissant sur la voie ; les roues lui passèrent en plein milieu du corps qui fut coupé en deux parties comme si le couteau du boucher y eut passé. Les chars arrêtés, nous pûmes être témoin du fait, cependant nous n'avions senti aucune secousse—Nous étions alors près de Kemptville.

L'HON. L. S. PAPINEAU.—Le *Presse* de Montréal annonce l'arrivée en cette ville de l'hon. Louis Joseph Papineau. Le même journal ajoute que ce monsieur à l'intention de fixer désormais sa résidence à Montréal.

☞ Le *Commercial Hotel* de Prescott autrefois tenu par M. Northrup est maintenant conduit par L. H. Daniels qui est devenu le propriétaire de cet hotel qui mérite sous tous les rapports d'être encouragé par le public voyageur.

☞ Il est tombé mercredi matin une légère couche de neige. Elle a fondu dans l'après midi.

☞ Nous prions nos lecteurs de lire l'annonce de M. N. Parent.

☞ Nous publirons prochainement les noms des abonnés du *Courrier* avec les montants payés pour souscription pendant l'année courante.

☞ La Trisection de l'angle par M. Thorpe a causé une baisse à la bourse de Paris, ainsi qu'à celle de New-York, et même d'Ottawa. Tous les géomètres par *hazard* et tous les mathématiciens *contre-nature*, qui se sont assemblés aujourd'hui dans notre ville sont à se demander si l'angle de M. THOR...pe était droit, aigu obtus, saillant ou rentrant. Plusieurs d'entre eux croient qu'il avait *tort* de ne point voir de différence entre les longitudes de la terre et d'une planète, vues du soleil . . . . de sa science...

☞ Mr. N. Aubin a acquis la propriété exclusive de *La Tribune* de Québec, organe du gouvernement.

Feu Joseph Papin.

L'inauguration du monument élevé à M. Papin, par ses amis de Montréal, disent les journaux de cette ville a eu lieu dimanche dernier, dans le cimetière catholique de la Côte des Neiges. Plusieurs personnes s'étaient rendues à l'invitation du comité d'organisation. Quelques discours ont été prononcés. Ce monument qui ne manque pas d'élégance, fai honneur aux constructeurs, MM. Dié et Vincent; il est d'une hauteur de 23½ pieds, ayant une base de 5 pieds et 2 pouces, le tout surmonté d'une urne. Sur une plaque en marbre, on lit l'inscription suivante ;

" Joseph Papin, Ecr., Avocat, né à l'Assomption, le 14 décembre 1825. Elu, membre du Parlement Provincial en 1854, pour le comté de l'Assomption. Decédé à l'Assomption le 23 février 1862. Ce mouument a été érigé par ses amis, en témoignage d'estime."

Sur le côté oppose a été sculptée dans la pierre, avec beaucoup de talent, une belle couronne de feuilles d'érable.

PROCÈS SEIGNEURIAL.—La cour du Michigan est en ce moment saisie d'un procès qui peut avoir un certain interêt pour le Bas-Canada. La seigneurie du Sault Ste Marie est reclamée par les descendants du chevalier de Repentigny qui mourut à Paris en 1786. La seigneurie fut concédée au chevalier de Repentigny et au sieur de Bonne en 1750 par le gouverneur français du Canada ; l'année suivante Louis XV donna sa sanction à cette concession. De Bonne fut tué à la bataille de Ste. Foye, devant Québec, en 1760. Sa part de seigneurie a passé, soit par vente, soit par execution testamentaire, à un certain nombre d'individus : elle appartient aujourd'hui au Lt. Col. Rotton, dans le service de l'Inde. Si les requérants recouvrent la part de Repentigny, les possesseurs actuels des terres de la seigneurie ne seront pas troublées, car le Congrès a fait une loi relative à pareils cas, par laquelle les requérants recevraient des garanties foncières équivalent aux terres de la seigneurie qui aurait été vendus.—(*La Presse.*)

—A Montréal a une assemblée tenue à l'hôtel du Canada et présidée par M. Larkin, il y a quelques jours, " pour prendre en considération l'opportunité de témoigner à M. McGee d'une manière convenable combien ils apprécient son mérite comme homme public et comme citoyen,— il a été résolu d'offrir une maison toute montée avec dépendances et une somme d'argent à M. McGee.

—Le *Journal de Québec* nous apprend qu'on vient de faire une singulière découverte dans le pénitencier provincial. Il paraît, d'après les témoignages entendus, que l'institution destinée à la suppression des crimes et à tenir loin de la société ceux qui lui nuisent, renfermait dans son sein des fabricateurs de fausses monnaies. Cette affaire a été portée devant Son Honneur le Juge Robinson, à l'instance de M. Burrows, attorney de comté. Il est étonnant au dernier degré qu'une pareille chose ait eté faite pendant plusieurs mois dans l'enceinte du pénitencier et sous les yeux pour ainsi dire gardiens.

Le principal témoin est un nommé Israël Spray, condamné au pénitencier pour avoir fabriqué de l'argent faux. Il a déclaré avoir été sollicité de faire de la fausse monnaie par James F. Gardiner, le maître d'école du pénitencier, qui connaissait son habileté. Spray y avait consenti ; mais après quelque temps, tourmenté par les remords de sa conscience, il déclara tout au chapelain du pénitencier. Une somme d'environ $100 a été ainsi fabriquée. On signalait depuis quelque temps la circulation à Kingston de faux trente sous, lesquels, sans doute, provenaient de la fabrique qui fonctionnait dans le pénitencier.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Pourriez-vous me dire pourquoi plusieurs de nos Canadiens-Français de notre ancienne ville de *Bytown*, maintenant Ottawa, tiennent à garder leurs enseignes anglaises ? sont-ce les anglais, irlandais &c qui les encouragent ? Non, pas du tout . . . .

Et encore si sur ces enseignes D'AUBERGISTES, marchands de hardes, groceries &c on y lisait de l'anglais, mais grand Dieu, c'est un *arlequin*, un composé de langues ..... de ..., je ne sais quoi.

Si vous voulez bien me le permettre, j'en ferai un inventaire la semaine prochaine afin de savoir quel est le perdant sur.... les enseignes,... *le français*—ou —*l'anglais*.

Alors, j'attendrai votre réponse.—

L'OEIL AU GUET.

AUX CORRESPONDANTS

Mme. A. Pine Grove. Nous vous remercions infiniment de votre appréciation, mais en même temps nous regrettons d'apprendre—que les maitres de poste ne font point leurs devoirs. Nous nous adresserons, soyez certaine, à bonne source, afin de nous rendre reciproquement justice.

Amicus—Il nous est impossible de publier votre lettre, laissez lui vendre sa marchandise ; si elle ne lui appartient pas, les vrais propriétaires en souffriront. Nous connaissons le *gibier* en question, laissez-le s'envoler.

Un amoureux—Pauvre enfant, soyez moins *amoureux*, apprenez les premières règles de la versification, et après cela vous vous lancerez *umoureusement* dans vos rimes.

SUBSIDE POSTAL MARITIME.

Pendant l'Assemblée du Bureau de Commerce, qui avait lieu mardi, le Président, M. Cramp, annonça que le Gouvernement venait de prendre avec MM. Allan et Cie de nouveaux arrangements pour le transport des Malles.

Le contrat imposé par le Gouvernement à MM. Allan et Cie est des plus strictes, et la somme qu'ils doivent recevoir n'est plus que de £52r000, juste la moitié du subside que leur avait accordé le Gouvernement Cartier-McDonald. Ce n'est qu'après s'être convaincu de l'impossibilité matérielle de se procurer une ligne de Steamers suffisants pour le printemps prochain que le Ministère s'est décidé à contracter avec l'ancienne compagnie, et les termes de l'arrangement sont tels que nous devons féliciter le gouvernement sur ce nouveau succès. Le contrât a été passé pour cinq ans.

Les hommes pratiques comprendront qu'il eût été impossible pour une nouvelle compagnie de se mettre, dans l'espace de six mois, en état d'établir une ligne hebdomadaire avec des vaisseaux d'un aussi fort tonnage que celui que requiert notre commerce.

L'Ordre.

Nouvelles des Etats-Unis.

LE SUMTER N'EST PAS PRIS

Forteresse Munroe.—Le *Richmond Whig* renferme les dépêches suivantes.

Charleston.—Le bombardement de Sumter continue d'une façon terrible. Le président Davis avisité James Island, Pemberton et Johnston, et toutes les batteries le long du rivage.

Charleston.—Le feu des mortiers et des batteries ennemies se ralentit aujourd'hui : 587 coups ont été tirés dans les dernières 24 heures. Les cannonnière blindées continuent à rester muettes.

Atlanta, Ga.—Les Yankees ont reçu du nombreux renforts, et se maintiennent à *Raccoon Valley*, ils tirent sur nous constamment(.) Les crues du Tennessee ont detruit tons ; leur avant-garde a atteint Florence Nous occupons London, à 23 milles de Knoxville, dernière fortifications de l'ennemi. Celui-ci commet de nombreuses déprédations dans le pays environnant. Bragg est en mesure d'arrêter le télégraphe, mais il ne peut saisir les malles. L'ennemi a remporté de grands avantages qui assure l'approvisionnement de son armée à Chatanooga.

New-York 8.—Le *Fulton* apporte des nouvelles de Charleston. Le bombardement de Sumter continue toujours ; les rebelles sont encore en possession de ce qu'il en reste.

Chattanooga.—Les rebelles ont tiré sur nous une demie-douzaine de boulets aujourd'hui ; du reste tout est tranquille.

Cairo.—Des guerrilleros sont entrés à Blandville, à 12 milles d'ici, et se sont emparé d'une malle. Stephens et Bell, à la tête de 500 guerrilleros, recrutent et pillent dans les comtés adjacents. Cette partie du pays est dans un état pitoyable.

Memphis.—Le général Lee s'avance sur Decatur. Roddy et Forest sont, dit-on près de Juka.

Washington, 9 nov.—Des rapports reçus aujourd'hui disent qu'une forte canonnade a eu lieu hier nt ce matin, dans la direction de Culpepper, à la jonction du Rappidan et du Rappahannock.

D'après le *Star* le général Grant a télégraphé que deux des positions avancées de Burnside ont été assaillies et prises par les rebelles. La vieille prison de la capitale est encombrée aujourd'hui, 1730 rebelles, pris dans le combat de samedi matin, sont arri-

De nouvelles captures ont été faites de navires qui cherchaient à rompre le blocus. Plusieurs d'entre eux étaient chargés de coton, et s'avançaient sous pavillon anglais.

New-York.—Le *Post* contient la nouvelle suivante de la Nouvelle-Orléans :— " Nous apprenons que l'expédition du Texas est revenue, et que l'armée a pris une autre direction. D'après les rapports, une partie des forces seulement doit aller à Browns ville, sur le Rio Grande, où elle suffira à mettre fin à un immense commerce de contrebande."

San Francisco, 9 nov.—Les steamers *St. Louis* et *Moses Taylor*, venant de Panama sont arrivés hier, apportant des nouvelles de Mexico du 21 octobre.

Les Français se préparaient à une expédition vers Queratoro.

Un agent du gouvernement rebelle est arrivé à Mexico, le 9, via Browsville, avec instruction, paraît-il, de faire un traité entre la régence de Mexico et les rebelles.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 7 :

" La frégate française *Panama* est entrée hier dans le port de New-York.

" Le *Panama* vient de Vera Cruz et se rend en France. A son bord, se trouve M. le maréchal Forey.

" La présence dans notre port de l'ancien commandant en chef de l'expédition du Mexique, met définitivement à néant les bruits venus de la Havane, qui le faisait mourir de la fièvre jaune.

" M. le maréchal Forey n'était pas encore descendu à terre hier soir, et nous ignorons même s'il y descendra. Dans tous les cas, son séjour sera de tres-courte durée, son intention étant de poursuivre sa route vers la France avec le moins de délai possible.

—Un incendie à Charleston à detruit plusieurs fabriques ; on estime la perte totale à $75,000.

Le siége de Charleston se continue encore sans que les fédéraux puissent annoncer aucun resultat ; le télégraphe a bien mentionné la prise du fort Sumter, mais une dépêche subséquente a fait voir que sette nouvelle n'était nullement fondée.

Le 7 au matin, il parait que l'armée de Lee a traversé en toute hâte le Rapidan, probablement dans l'intention de s'emparer de Fredericksburg avant Meade, qui lui-même se dirigeait sur cette place.

Voici les détails publiés par les journaux de Philadelphie sur le complot de l'Ohio :

" Les personnes arrêtées ont dû donner 100,000 de caution chacune pour répondre de leur comparution devant le commissaire des Etats-Unis, Holliday, mercredi. George E. Pugh est avocat des accusés. Dimanche le marshal est allé à Columbus par un convoi spécial, et a arrêté l'ex commissaire des écoles Cathcart ; M. D. Cusop, ancien associé de M. Slade, auparavant prisonnier confédéré, et le docteur Lazelle, un des copperheads les plus éminents.

"Les agents de la police sécrète ont gagné la confiance de Mmes Parmenter et McDonald ces deux femmes sont devenues les chevilles ouvrières des plans de ces agents, qui les rencontraient dans la maison de M. Thomas.

"Le docteur Lazelle a été mis au pénitiaire, et les autres ont été amenés enchaînés à Cincinnati pour être transférés dans la geôle du comté.

"Mme Parmenter était blanchisseuse aux baraques des Etats-Unis à Newport ; elle servait d'entremetteuse entre les prisonniers et leurs émissaires du dehors. M. Thomas fournissait de l'argent pour acheter des haches et du chloroforme afin de relacher les prisonniers. Il a fourni aussi un déguisement à l'un des agents qui faisait le voyage entre Columbus et Cincinnati pour servir d'intermédaire aux conspirateurs. Cet agent a fréquemment visité Columbus et y a conféré avec Cathcart et autres. Il l'endormait dans une conférence quand il l'a fait arrêter.

"Voici quel était le plan pour relâcher les prisonniers du camp Chase :

"Quand les captifs verraient un fanal à point donné, ils devaient se préparer à prendre la clef des champs. La garde aurait été assaillie par les conjurés du dehors, et on aurait jeté les haches par-dessus les conjurés du dehors, et on aurait jeté les haches par-dessus les murs aux prisonniers. Une fois dehors, ceux-ci auraient été pourvus d'armes ; ils devaient alors enlever le pénitentiaire, donner la liberté à *John Morgan* et à d'autres officiers confédérés, et tous ensemble se seraient dirigés vers l'Ohio qu'ils auraient traversé près de Mayesville.

" Cathcart devait les suivre et recevoir le grade d'officier dans l'armée du Sud en récompense de ses services. C'est dans la maison du révérend Sabin Hough qu'il a été arrêté. Ce Hough est le sécessionniste auquel M. Vallandigham écrivait en 1861 que l'Union était divisée sans ressource. Tout insensé que peut paraitre le plan des conjurés, on devait l'exécuter il y a une semaine, mais a échoué.

" On opère de nouvelles arrestations, car on ne sait pas bien qu'elle pouvait être l'étendue de ce complot."

Nos lecteurs ont pu voir par les détails qui précédent que les mouchards du Nouveau-Monde n'on rien à envier à ceux de l'ancien, et qu'ils connaissent le grand précepte de Fouché : Cherches la femme !

Cairo, 8 nov.--On cite quelques escarmouches sans conséquence, dans l'une desquelles le brigadier-général Geary et 13 officiers de son état major, ont été faits prisonniers.

Le lieut-col. Sermes et le major Herod, du 6me de cavalerie Illinoise, eurent une altercation en dinant à Germantown le 2 courant. Herod tira quatre balles sur Sermes, comme celui-ci quittait la table ; Sermes tomba raide mort. Le colonel Hatch fut obligé le tirer le sabre pour empêcher les soldats de tuer Herod sur le champ. Les autorités le mirent au fer et l'envoyèrent à Memphis.

LE *Moniteur* contient quatre décrets, datés du 18 octobre, et relatifs à la réorganisation du cadre des ministres orateurs, nécessité par le décès de M. Billault ; voici le résumé des dispositions de ces décrets :

M. Rouher, ministre président du conseil d'Etat, est nommé ministre d'Etat en remplacement de M. Billault ; M. Rouland, premier vice-président du sénat, est nommé ministre président du conseil d'Etat en remplacement de M. Rouher. Il sera assisté par trois vice-présidents, qui sont :

M. de Parieu, déjà vice-president.

M. de Forcade la Roquette, ancien ministre des finances ;

M. Chaix-d'Est-Ange, ancien procureur-général.

Les décrets du 18 octobre ne changent rien au décret du 23 juin dernier. Il y a M. Billault de moins et deux vice-présidents du conseil d'Etat de plus.

—On écrit de Turin, à la date du 17 octobre :

" Le général Cialdini, malade depuis quinze jours environ, est dans un état presque désespéré. Le roi a chargé E. Minghetti, président du conseil, de se rendre à Bologne pour y visiter l'illustre malade en son nom."

FAITS DIVERS.

—Le *Herald* nous apprend que les électeurs de Missisquoi ont offert un banquet à leur député M. O'Halloran.

—Nous apprenons que M. Edonard Ste.-Marie, fils de M. H. Ste.-Marie, s'est fait écrasé une jambe par les chars, à Rochester, le 31 octobre dernier. Après consultation des médécins, la jambe a été amputée. —*L'Ordre.*

—Le *Medical Reporter* conseille aux consomptifs de manger de la crême douce en aussi grande quantité que leur estomac pourra le permettre. C'est un remède excellent d'après ce journal. Le remède le plus populaire ici' à l'heure qu'il est, pour la consomption et les bronchites est une cuillerée de *yeast* de grosse bière à une cuillerée de miel, que le malade doit prendre trois fois par jour. L'expérience qui en a éte faite nous autorise à recommander ce remède.

—Quelques compagnies américaines qui ont pu apprécier la richesse de mines de la Chaudière viennent d'y faire des achats considérables de terrain. On mentionne, entr'autres transactions de ce genre, la vente de 6,000 à 7,000 acres de terre dans le township de Dorset, comté de Beauce. Cette propriété appartenait au Dr. Douglass, de Québec, qui l'a vendue à des capitalistes de New-York qui se proposent d'en exploiter les mines suivant toutes les règles de la science. Nous devons nous attendre à ce que le Canada devienne bientôt une nouvelle Californie. M. Wilson, bien connu en Canada comme entrepreneur des travaux publics, a ouvert un bureau à New-York, pour la vente des terrains miniers du Canada. Il est certain que ses travaux contribueront à faire connaître chez nos voisins les richesses que tenferme le sol du Canada et dont on était loin de connaitre toute l'importance, jusqu'à ces dernières années.

—Le 31 octobre, le capitaine de la barge *Nurse*, poignada, dans un moment de colere, un nommé Boyle employé du canal Welland. La blessure n'est pas grave. Le capitaine a pu éviter d'être serieusement inquiété, en payant $60 à sa vitime.

—La population de Chatham, Haut-Canada, a souscrit $1,500 pour faire constater si le sel peut être trouvé en quentité rénumérative dans cette localité.

TOUCHANTE SYMPATHIE.—Une aimable et gracieuse dame du district de Dorlington (Caroline dn Sud) écrit au *Courrier* de Charleston :

" Je propose de filler le chanvre pour faire la corde avec laquelle sera exécuté l'ordre du président Davis, lorsque le vieux Butler sera pris, et je demande pour ma fille la faveur de lui ajuster le nœud coulant autour du cou.

" Une fille de la Coroline du Sud."

—Le navire *Timor*, allant de Hullà Bathurst en Angleterre, avec un chargement de madriers, s'est perdu complétement dans la baie Saint George; à Terreneuve, dans la nuit du 14 octobre, pendant une tempête. Le capitaine et trois hommes de l'équipage se sont noyés. Le reste de l'équidage est arrivé le 27 à Halifax, à bord d'une goélette envoyée au secours.

—Le gouvernement national polonais a passé en conseil de guerre le chef insurgé Sckolowski, sous prévention d'abus de pouvoirs. L'accusé a été condamné à être fusillé.

LOCOMOTIVE MONSTRE.—La plus grande locomotive qui existe aux Etats-Unis, et peut-être dans le monde entier, vient d'être construite pour le chemin de fer de Philadelphie a Reaping. Elle a douze maîtresses roues, et pèse plus de cent mille livres.

HUILE DE PÉTROLE.—On vient de découvrir en Russie un district de formation semblable à celle de la région qui produit l'huile de pétrole en Pensylvanie. Le colonel américain Gowan, qui a l'entreprise de renflouement de la flotte coulée dans la rade de Sébastopol, a obtenu une concession de 50,000 acres pour s'y livrer à des explorations en vue d'exploiter cette richesse naturelle.

—S'il faut en croire l'*Opinion nationale*, voici à combien le capitaine White-Natville, sujet anglais, qui a subi quelques mauvais traitements de la part des Péruviens, évalue l'indemnité qu'il réclame.

Pour trois coups reçus sur la tête...fr	55,000
Pour un croc en jambe.	25.000
Pour cinq jours de mauvaise nouriture	125,000
Pour altération de santé.	500,000
Total. . . . . .fr	705,000

Mais, d'après l'*Opinion*, là n'est par toute la note; dont le total s'élève, pour indemnité, reparation, dommages intérêts, etc., à 7 millions 303,350 fr.

M. White-Natville fait grâce des centimes.

—Le dernier numéro de l'*United Service*, gazette de Londres, annonce quo le 45e régiment qui est maintenant campé à Curragh et le 58e en garnison à Dublin, ont reçu ordre de s'embarquer pour le Canada.

—Un monument a été érigé au cimetière St. Charles, à Québec, au Dr Charles Jacques Frémont, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval. Ce monument, dû au ciseau de M. Paul Ceredo, de Montréal, se fait remarquer par sa simplicité, son élégance et son bon goût.

—La cause de John Connor, arrêté dimanche dernier sous l'accusation d'avoir volé $10000 en bons du trésor des Etats-Unis à M. J, Johnson, de Cincinnati, a été entendue hier matin devant le juge Coursol.

M. Devlin chargé de la défense du prévenu, maintient que le mandat d'amener qui a autorisé l'appréhension et qui a été émané par un magistrat de Toronto, est tout-à-fait illégal et sans valeur, et que, par conséquent, le juge Coursol n'est pas tenu d'y obéir.—Il maintient aussi que le mandat d'amener ne fait mention d'aucune offense contre la loi du pays; il dit seulement que le prisonnier a commis un vol en prenant des bons des Etats-Unis, mais sans donner aucune description qui puisse faire connaitre quels sont les bons en question.